

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GENEVOIS

Diagnostic



DIAGNOSTIC DU SYSTÈME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE



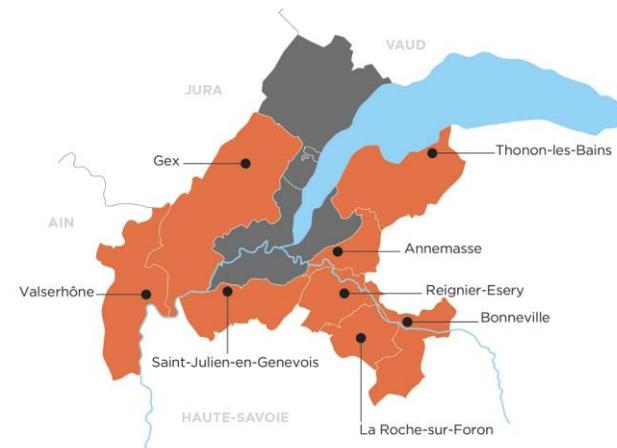
Cette synthèse du diagnostic territorial de la CCG s'appuie principalement sur l'état des lieux de l'agriculture et de ses filières (Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, 2022), le fonctionnement de la restauration hors domicile (Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, 2022), le diagnostic de la précarité alimentaire au sein de la Communauté de communes du Genevois (Agence Nouvelle des Solidarités Actives, 2024), le diagnostic des habitudes de consommation (Chambre des Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, 2024) et le diagnostic agricole et foncier (SAFER Auvergne-Rhône-Alpes, 2024). Ces diagnostics ont été réalisés avec le soutien de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes et du Pôle Métropolitain du Genevois Français.

MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE NOURRICIERE DU TERRITOIRE



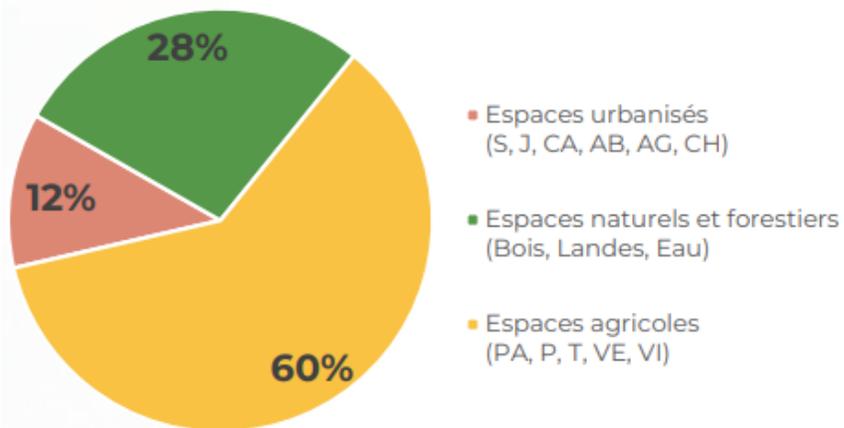
OCCUPATION DES SOLS

- 17 communes
- Membre du Pôle Métropolitain du Genevois Français et du Grand Genève
- 48 708 habitants au 1^{er} janvier 2021
- Territoire de 14 264 ha cadastrés
- 12% du territoire est urbanisé
- 60 % des espaces sont agricoles



Occupation du sol

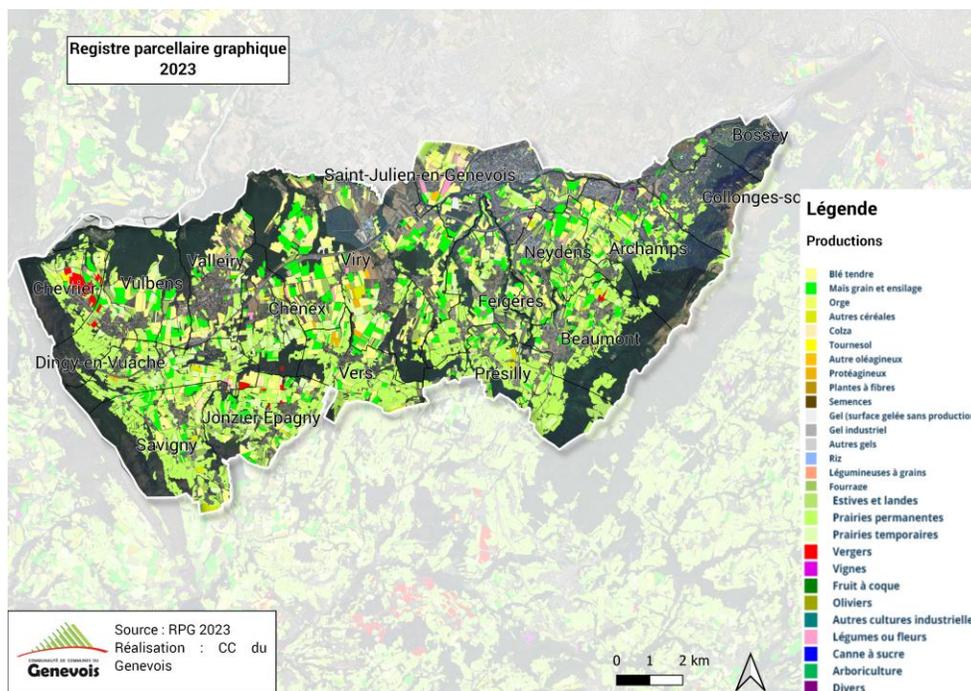
Inconnu	Colza	Tournesol	Vergers	Landes
Urbain dense	Céréales à paille	Maïs	Vignes	Surfaces minérales
Urbain diffus	Protéagineux	Riz	Forêts de feuillus	Plages et Dunes
Zones industrielles et commerciales	Soja	Tubercules / Racines	Forêts de conifères	Glaciers et neiges éternelles
Routes		Prairies	Pelouse	Eau
				Serres



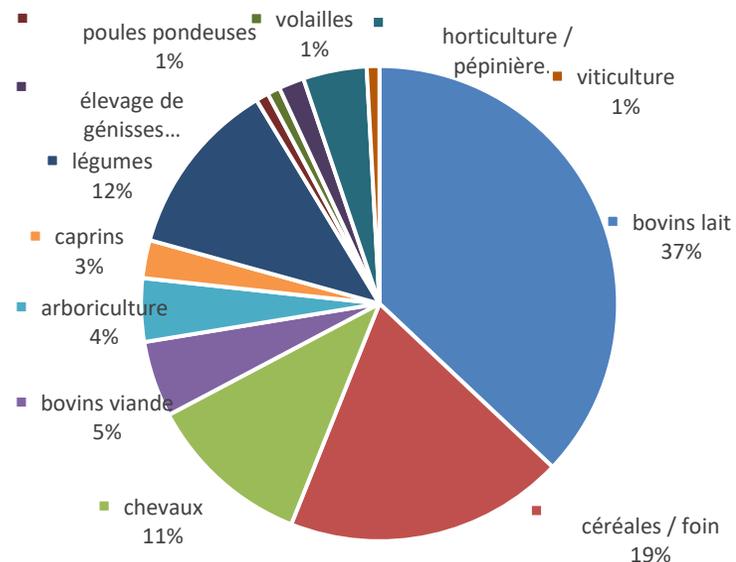
DES FILIERES LOCALES DYNAMIQUES A PRESERVER

➔ 8 638 ha de SAU

- 116 exploitations
- Les productions sont diversifiées, même si la production laitière reste majoritaire (42 exploitations)
- En 17 ans, 22% des exploitations agricoles ont disparu. Les plus petites exploitations ont disparu au profit des plus grandes.



Répartition des EA professionnelles par système de production

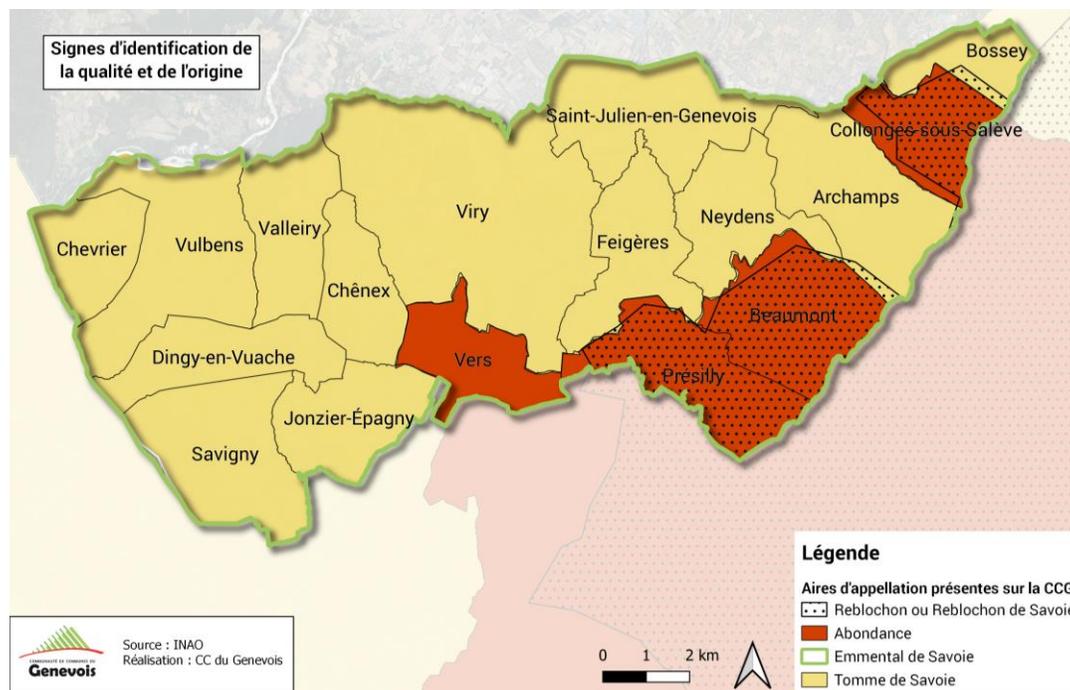


- 61% des surfaces sont en prairies et 25% des surfaces sont céréalières
- La main d'œuvre agricole représente 637 emplois en 2020. 50% des exploitations sont des exploitations individuelles, 17% sont en EARL et 22% en GAEC.

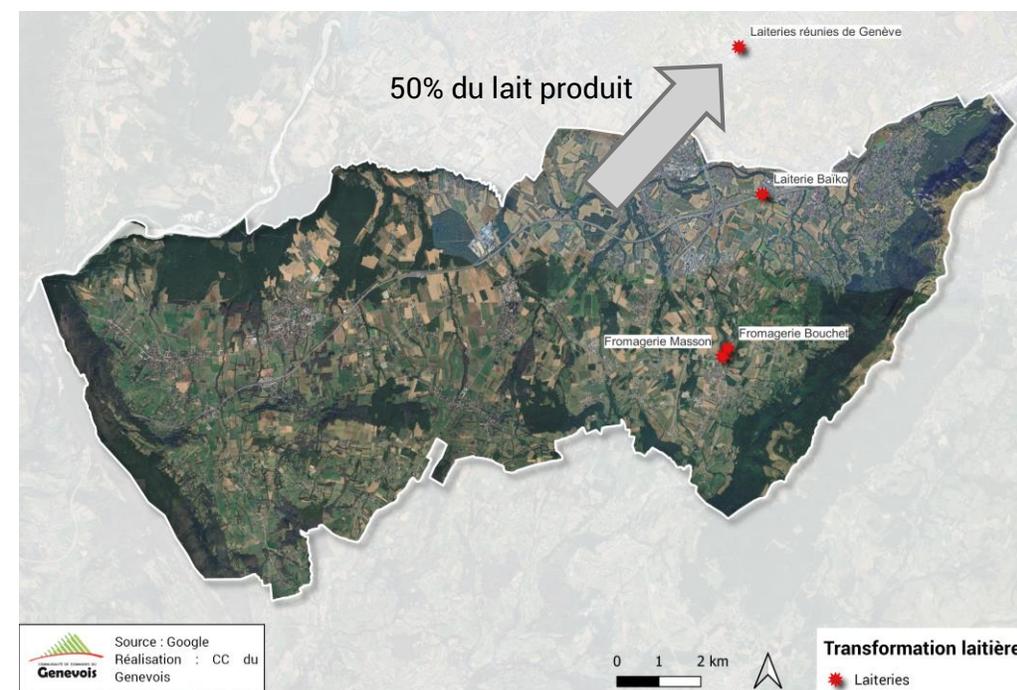
DES FILIERES LOCALES DYNAMIQUES A PRESERVER

Filière bovins lait

- Le territoire se situe dans les zones des AOP Reblochon et Abondance, des IGP Tomme et Emmental de Savoie
- 42% des surfaces sont en zone franche (à moins de 5 km de la frontière Suisse)



- La moitié du lait produit est vendu en Suisse. 4 sites de transformation traitent la plus grosse partie du lait : 2 sur le territoire, et 2 hors du territoire dont une en Suisse. 1 sites de transformation de produits frais est implanté sur le territoire, un deuxième est situé en Suisse. Il n'y a pas de transformation à la ferme du lait de vache.

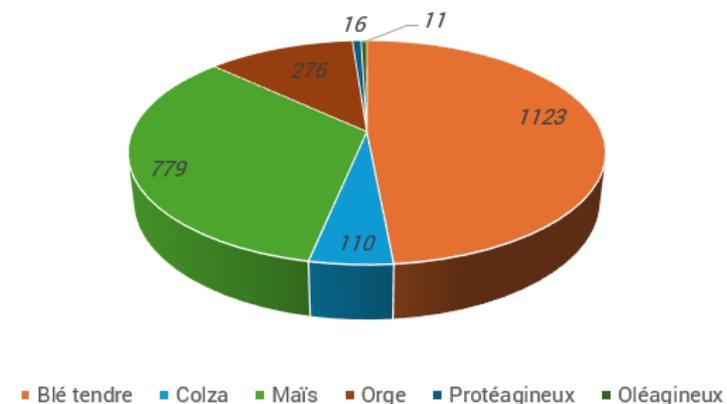


DES FILIERES LOCALES DYNAMIQUES A PRESERVER

➔ Filière céréales

- La production de céréales est complémentaire des activités d'élevage dont une partie est autoconsommée par les animaux.
- La filière est **bien structurée autour d'une coopérative locale**, de **3 collecteurs d'envergure régionale** et des minoteries sont situées à proximité du territoire.
- La transformation à la ferme est marginale : une exploitation transforme en farine et en pâtes. Une **part importante est commercialisée en Suisse** pour la transformation en farine.

Surfaces en céréales (en ha)



➔ Filière bovins viande

- La filière viande est **majoritairement issue des élevages laitiers**, structurée autour d'outils d'engraissement, d'abattage et de transformation hors des Savoies (pas d'abattoir sur le territoire, mais projet d'abattoir départemental).
- La filière courte s'appuie sur l'abattoir de Bellegarde, situé à 40 km, avec notamment une **vente en direct au magasin de producteurs** de Collonges-sous-Salève.



DES FILIERES LOCALES DYNAMIQUES A PRESERVER

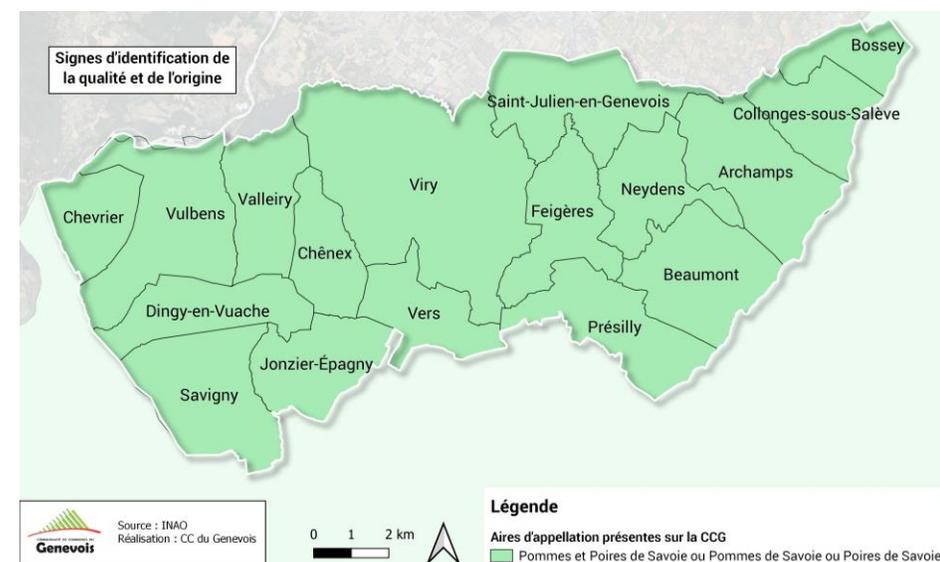
➔ Filière maraîchage

- La production de légumes est principalement et historiquement **ournée vers Genève**, mais avec des projets d'installation de plus en plus nombreux.
- La culture de légumes plein champs commence à se développer pour alimenter les grandes et moyennes surfaces et la restauration collective localement avec deux exploitations dont une qui a réorienté ses circuits de commercialisation.
- La **vente directe se développe** avec l'installation de maraichers sur de petites surfaces avec des systèmes d'AMAP, paniers, marchés...



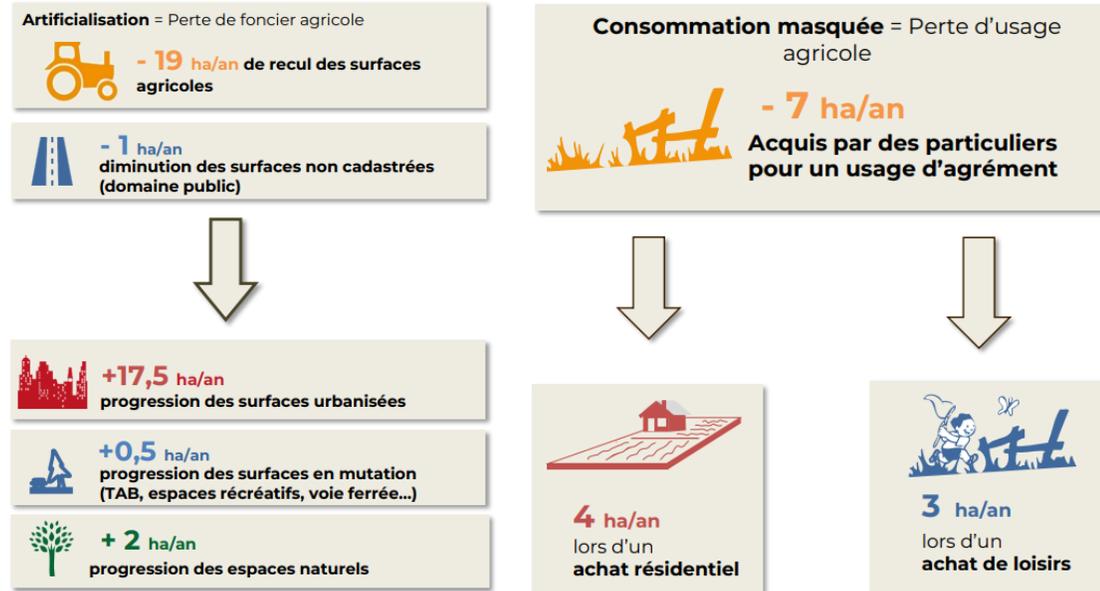
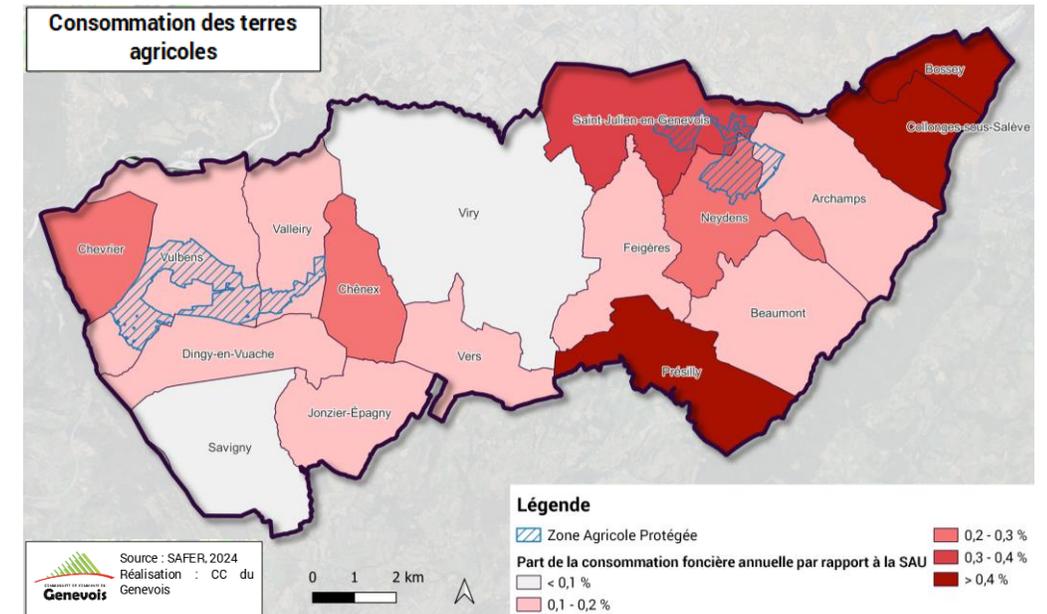
➔ Filière arboriculture

- Un **pôle arboricole majeur** existe sur le secteur de Chevrier et Vulbens, autour de 5 exploitations historiques. La vente se fait principalement aux grandes et moyennes surfaces locales, avec un développement de la vente en circuits courts, et **des prix au-dessus de la moyenne nationale**.
- L'intégralité du territoire est dans la zone IGP Pommes et Poires de Savoie.



UNE URBANISATION CROISSANTE QUI MENACE LE FONCIER AGRICOLE ET COMPLIQUE LA COHABITATION

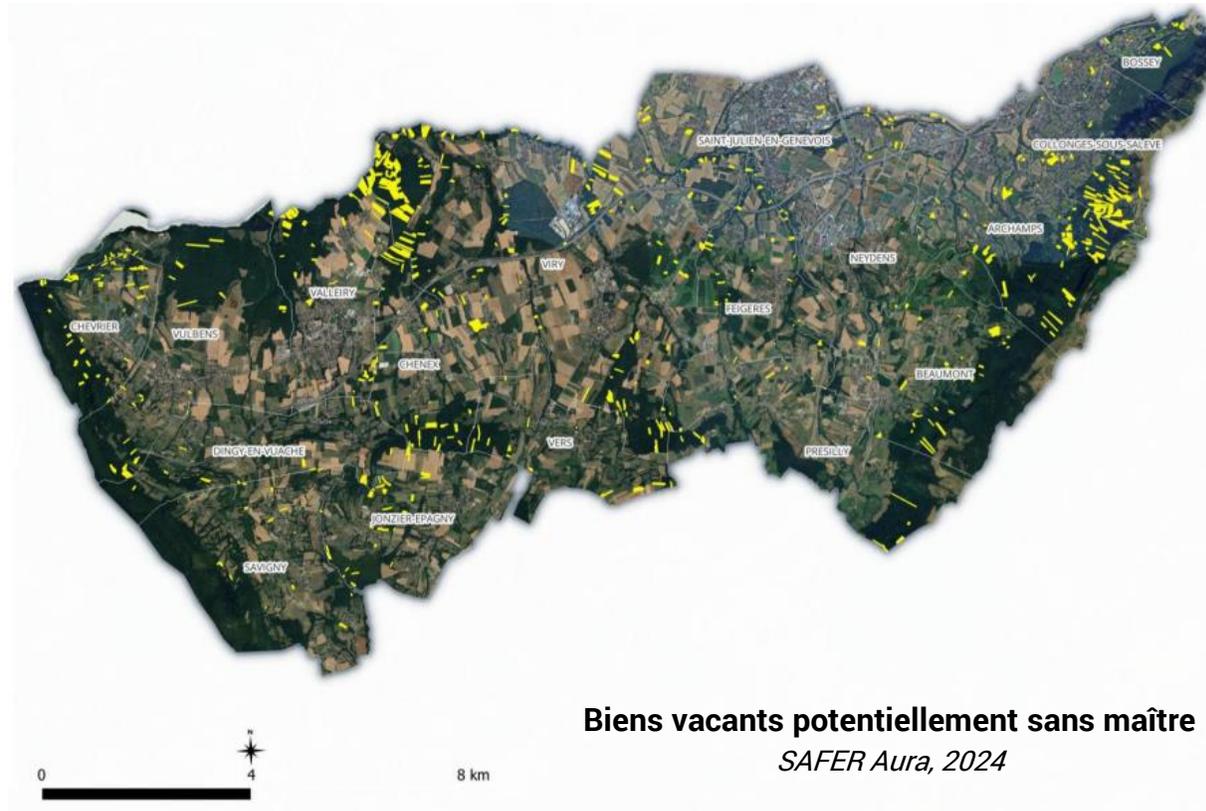
- **179 ha exploités ont été perdus** pour la production alimentaire entre 2009 et 2019.
- La perte moyenne est de **19 ha/an** consommés sur la CCG.
- Les exploitants sont peu propriétaires (moins de 10%) et leurs tenements sont morcelés, tant au niveau parcellaire que des comptes de propriété.
- Le foncier exploité est précaire : **161 ha sont exploités en zone U ou AU** dans les documents d'urbanisme, et **concernent 110 exploitations**. Certains propriétaires refusent de signer des baux dans l'espoir que leur parcelle devienne constructible.
- De plus en plus de parcelles sont louées à des propriétaires de chevaux plutôt qu'à des exploitants agricoles. Des parcelles agricoles sont de plus en plus souvent achetées à des fins de loisirs : **7 ha par an sont perdus via la consommation masquée**, dont 4 ha lors d'achats résidentiels et 3 ha lors d'achats de loisir.
- Les espaces agricoles sont très souvent fréquentés pour le loisir. La circulation des engins agricoles devient difficile dans le trafic dense. La **cohabitation est de plus en plus complexe** entre agriculteurs et population locale dans ce territoire péri-urbain.



UNE URBANISATION CROISSANTE QUI MENACE LE FONCIER AGRICOLE ET COMPLIQUE LA COHABITATION

Des surfaces protégées et à reconquérir

- Deux **zones agricoles protégées** sont délimitées sur les communes d'Archamps, de Saint-Julien, de Neydens, de Vulbens et de Valleiry.
- **67,5 ha de surfaces agricoles sont des biens vacants sans maître**, en majorité sur les communes de Viry et d'Archamps.

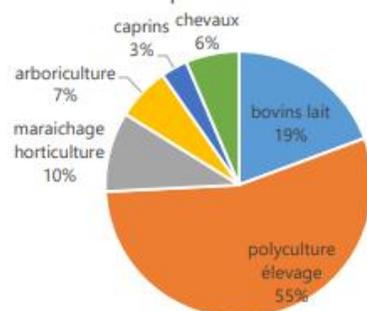


DES TRANSMISSIONS A ANTICIPER

Dans 42% des fermes, le chef d'exploitation est âgé de plus de 55 ans

- La **moyenne d'âge des chefs d'exploitation est de 50 ans** (dans la moyenne départementale). **16% des exploitants ont dépassé l'âge de la retraite** (62 ans).
- **29% des exploitations ont un chef d'exploitation de plus de 55 ans**, sans reprise assurée. Plus de la moitié des exploitations dont la reprise est incertaine sont en polyculture élevage.

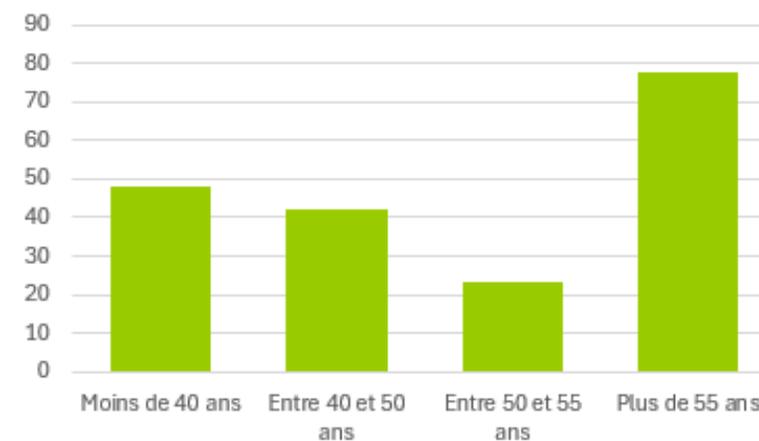
Production des exploitations dont la reprise n'est pas assurée



- Les exploitations sont de grande taille, donc **plus difficiles à transmettre** car leur reprise demande de gros investissements.
- Entre 2017 et 2022, 14 exploitants se sont installés avec la DJA dont 9 en bovins lait. 71 porteurs de projets sont passés au Point Accueil Installation, dont 86% d'origine non agricole, 73% hors cadre familial et 55% sans diplôme agricole.
- Forte concurrence lors des cessations et prix des terres à la hausse : **les terres et prés coûtent en moyenne 9400 €/ha** sur le territoire, alors que la moyenne régionale est de 4600 €/ha².

- Le loyer médian³ des logements sur l'Agglomération d'Annemasse (incluant la CCG) est de 16€/m² (moyenne régionale de 14€/m²) et le prix de vente⁴ autour de 4000€ / m², (3200€/m² pour la région Auvergne Rhône-Alpes) il est donc **difficile pour les nouveaux exploitants et salariés agricoles de se loger sur le territoire.**

Répartition des agriculteurs de la CCG par âge



²<https://www.le-prix-des-terres.fr/>, SAFER, 2024

³ [Les prix de location au m²- Agglomération d'Annemasse](#), Observatoire des loyers, 2023

⁴ [Tableau de bord des prix de l'immobilier en France](#), Data.gouv, 2021

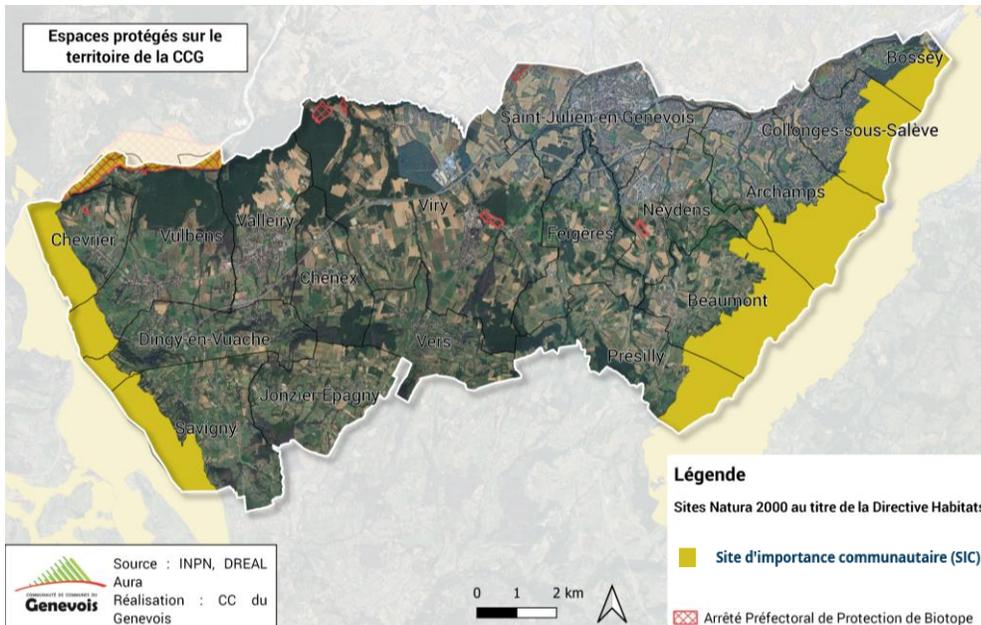
DEVELOPPER DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT DU CHAMP A L'ASSIETTE



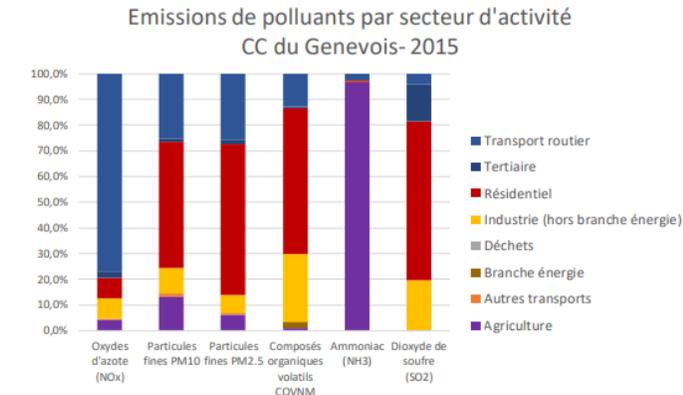
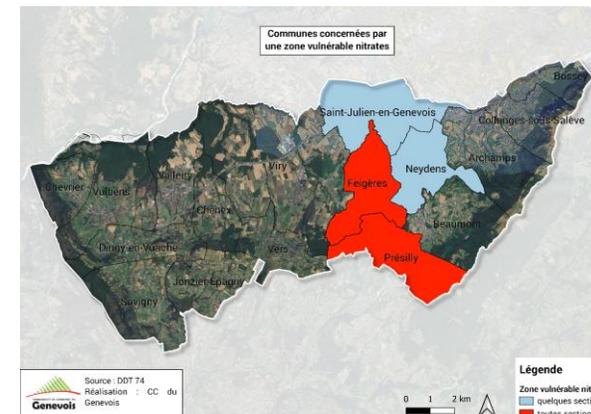
LIMITER L'IMPACT DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des ressources naturelles à protéger

- La CCG est concernée par **3 sites Natura 2000** (Etournel et défilé de l'Ecluse, Massif du Mont Vuache et le Salève) et **7 sites protégés par arrêté préfectoral de protection de biotope** (La Feuillée, le Biolay, Vigne des Pères, Crêts du Puits, Teppes de la Repentance, Champs Vautier et l'Etournel).



- L'agriculture contribue de manière ponctuelle aux émissions des principaux polluants comme les oxydes d'azote, les particules fines, les composés organiques volatils ou l'oxyde de soufre, mais elle représente 97% des émissions d'ammoniac rejetées sur le territoire, ce qui peut contribuer à la dégradation de la qualité de l'air et représenter une menace pour les milieux aquatiques.
- 4 communes ont été récemment classées en **zone vulnérable nitrates**. N'étant pas certains que cette pollution soit complètement d'origine agricole, la CCG a décidé d'accompagner financièrement les agriculteurs à se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation.
- La consommation d'eau de l'ensemble des usages agricoles s'élève aujourd'hui à **1213950 m³/an⁵**, besoins qui sont amenés à augmenter en lien avec le changement climatique.

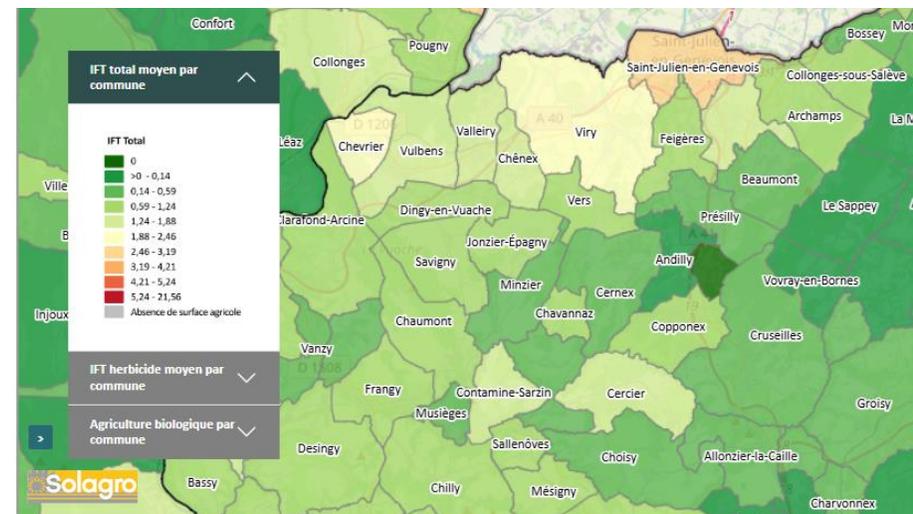
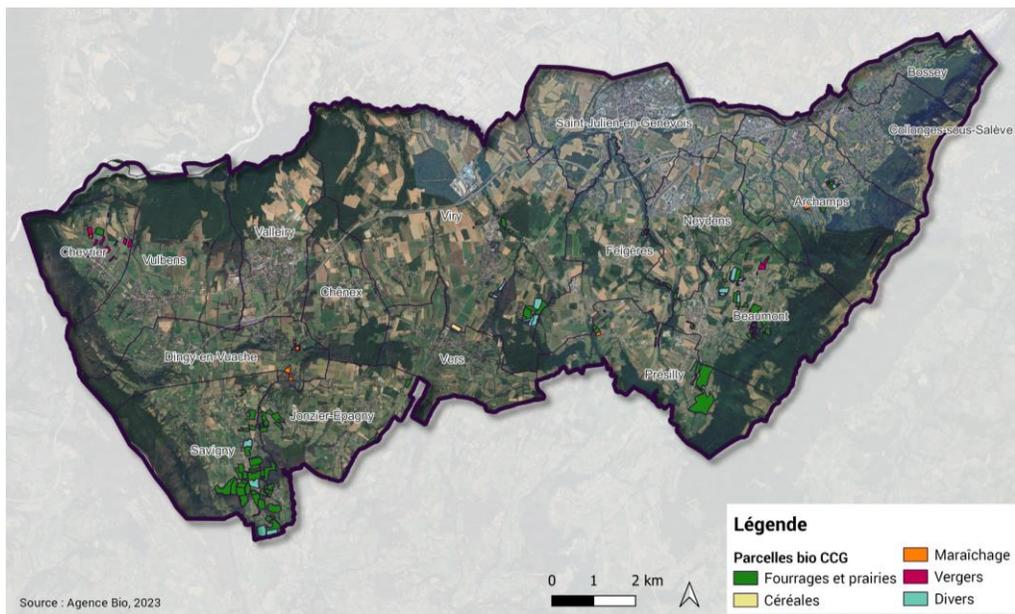


⁵ Estimation des besoins en eau de l'activité agricole, Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, 2022

LIMITER L'IMPACT DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les exploitations sont engagées dans des démarches en lien avec l'environnement

- **14 exploitations sont en agriculture biologique** (5,6% de la SAU et 12% des exploitations ; département : 9% des exploitations en bio ; région : 13%), **4 en HVE** et **22 en Suisse Garantie**. 5 exploitations laitières suivent le cahier des charges des AOP Reblochon et Abondance, 12 exploitations sont en IGP Tomme et Emmental de Savoie et 5 exploitations sont engagées dans l'IGP Pommes et Poires de Savoie.
- **19 exploitations ont planté 4000 arbres** principalement pour s'adapter au changement climatique mais aussi en faveur de la biodiversité entre 2023 et 2024, grâce à un financement de la CCG et du Conseil Départemental.
- **L'indicateur de fréquence de traitement pesticide est en moyenne de 1,18** contre 3,2 en région Rhône-Alpes⁶. Il n'y a pas de captage prioritaire d'eau potable sur le territoire. Le territoire de la CCG a donc des **pratiques plutôt raisonnées** en matière d'utilisation de produits phytosanitaires.
- 61% de la SAU est en prairie permanente et pâtures.



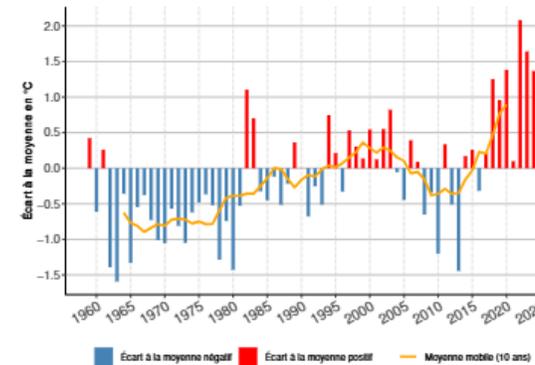
⁶ Carte Adonys d'utilisation des pesticides en France, Solagro, 2024

LIMITER L'IMPACT DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

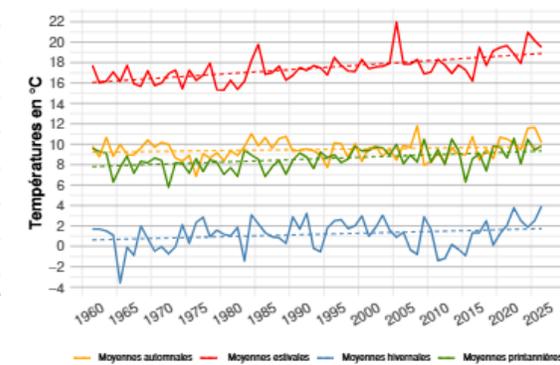
Les exploitations vont devoir s'adapter au changement climatique

- Au niveau national, **86% des agriculteurs⁷ pensent que le changement climatique et ses effets présentent un risque pour la viabilité de leur ferme.**
- Les besoins en eau des exploitations devraient augmenter dans les années à venir en lien avec l'agrandissement des exploitations, la recherche d'autonomie fourragère et protéique qui pourrait amener à irriguer les cultures et les prairies de fauche, ou encore la diversification des exploitations vers du maraîchage et des cultures de plein champ, qui entraînerait une augmentation des surfaces irriguées.
- Augmentation de la température de +1,5° sur le territoire entre 1959 et 2024 (+1,6° au printemps et +2,9° en été).
- Grande variabilité interannuelle des précipitations avec peu d'évolution sur les 60 dernières années.
- -3,5 jours de gel sur le territoire entre 1965 – 1994 et 1995 – 2024⁸.
- Les besoins en eau des exploitations devraient augmenter en lien avec l'augmentation du nombre d'hectares irrigués. En 2020, les surfaces irriguées représentaient plus de 20% de la SAU sur les communes de Neydens et de Chevrier⁹.

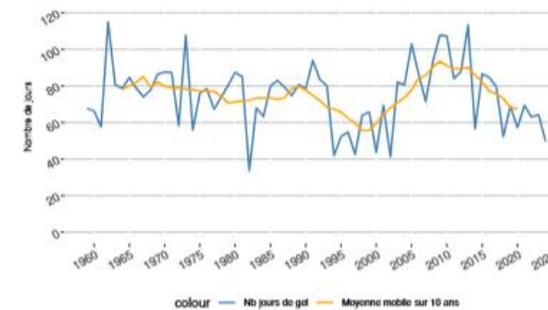
Écart à la moyenne 1981 - 2010 de la température moyenne annuelle



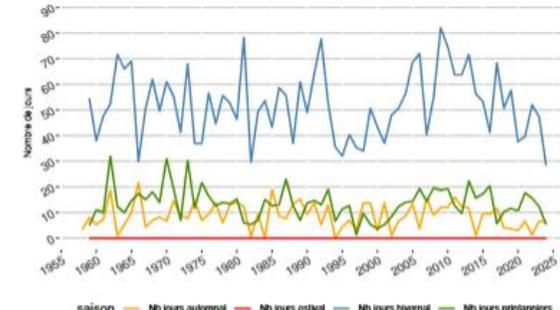
Évolution des températures moyennes saisonnières



Évolution du nombre de jours de gel annuels



Évolution du nombre de jours de gel saisonnier



⁷ La Grande consultation des agriculteurs, The Shift Project & The Shifters, 2024
⁸ORCAE, 2025, <https://www.orcae-auvergne-rhone-alpes.fr/annuaires/territoires/detail/cc-du-genevois>

⁹Recensement Agricole 2020

LIMITER L'IMPACT DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les exploitations vont devoir s'adapter au changement climatique

Grandes cultures :

- Augmentation légère du risque d'échaudage précoce et observation d'une forte variabilité inter annuelle.
- Exposition au stress hydrique en phase de montaison/remplissage des céréales. Un manque d'eau durant cette phase de croissance peut impliquer une baisse des rendements.

Arboriculture :

- Manque de froid hivernal, gel tardif : les stades phénologiques sont avancés dû aux températures hivernales élevées, mais les gelées tardives (printanières), elles toujours présentes sont un risque important pour les vergers qui sont à un stade de végétation sensible.
- Augmentation de la virulence des parasites. Tout comme l'élevage et le maraichage, les vergers sont exposés à une pression parasitaire accrue. La baisse de la mortalité hivernale augmente le nombre de génération des parasites et ravageurs déjà connu sur le territoire, et l'augmentation des températures estivales expose les vergers des territoires de Haute Savoie à de nouveaux parasites.
- L'augmentation de la température en été est également un risque de perte ou de brûlure sur les fruits, et provoque également des difficultés de travail pour les salariés.



LIMITER L'IMPACT DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les exploitations vont devoir s'adapter au changement climatique

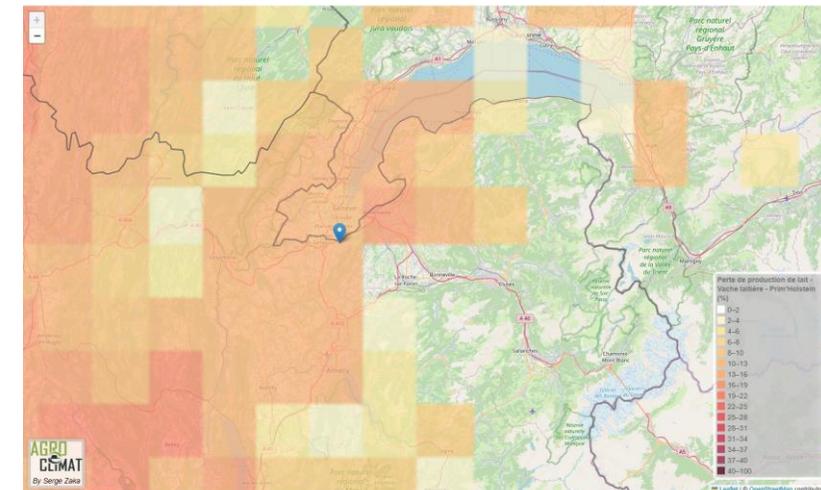
Élevage :

- Baisse des rendements fourragers et dégradation des prairies (périodes de sécheresse de plus en plus importantes à l'été, difficulté de séchage et ramassage du foin en cas de printemps humide, canicule et diminution de la pousse de l'herbe).
- Décalage de la pousse d'herbe de plus en plus précoce au printemps et tardif à l'automne, avec un creux estival important (déficit hydrique). On s'attend à près de 10 jours de l'avancée de la fauche précoce entre 2010 et 2050. Cette avancée est due à l'avancée des stades phénologiques, qui impacteront tous les stades de gestion de l'herbe (fauche, pâturage).
- Dégradation du confort thermique : augmentation des températures mais également, des modifications au niveau de l'humidité. Les vaches laitières sont très sensibles, l'hiver comme l'été, aux excès d'humidité. L'ITH (Indice Température Humidité) vise à estimer le degré d'inconfort d'un animal en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air. On s'attend à près de 100 jours de « stress thermique » (calculé par l'ITH), d'ici l'horizon 2050 contre 79 en moyenne dans les années 2010.
- Augmentation de la pression parasitaire : l'augmentation de la température en hiver, et le manque de gel à cette période impliquent une baisse de la mortalité hivernale des parasites, et l'augmentation de leur prolifération. De plus, l'augmentation de la température nous expose à de nouveaux parasites, jusqu'alors pas ou peu connus sur les territoires de Haute Savoie.



AGRO
CLIMAT

Carte de prévision pour le 13/06/2025 - Modèle AROME - générée le 10/06/2025
Perte de production de lait - Vache laitière - Prim'Holstein



LIMITER L'IMPACT DE L'ACTIVITE AGRICOLE ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les exploitations vont devoir s'adapter au changement climatique

Maraîchage :

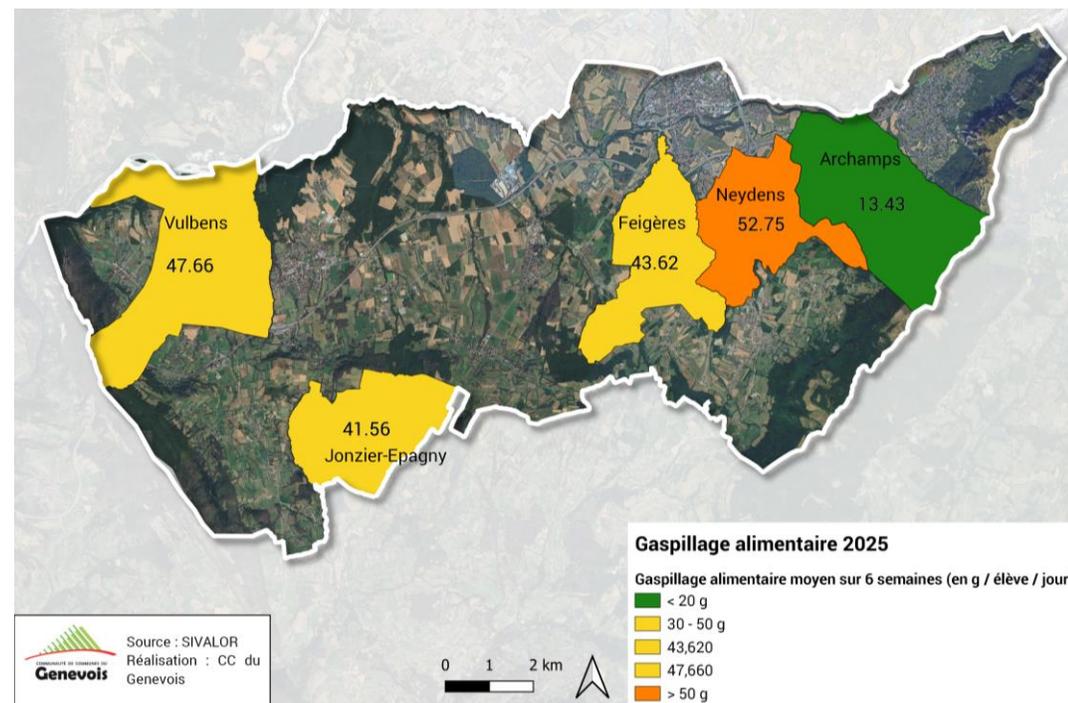
- Augmentation de la température et baisse des rendements : les légumes sont exposés aux canicules et aux risques de brûlures, de plus en plus présent avec l'augmentation des températures. C'est toute fois une opportunité de diversifié le panel de cultures appréciant la chaleur. Cependant, les besoins d'irrigation peuvent être accrus dépendant des variétés, mais également, quel que soit les variétés dans un contexte de déficit hydrique important en période estivale.
- La variabilité implique une irrégularité de production en maraîchage.
- De même qu'en élevage, la pression parasitaire est très importante pour cette production (augmentation des températures estivales et manque de froid en hiver).
- Les canicules sont très impactantes pour le travail en maraichage (de même qu'en arboriculture) : les salariés et travailleurs quel qu'ils soient sur l'exploitation sont exposés aux fortes températures.
- Le gel tardif peut également être une difficulté pour certains types de légumes en maraichage. Le manque de froid en hiver implique une avancée des stades phénologique, mais lors d'une gelée printanière, elles toujours présentes, le matériel végétal exposé à ce gel est alors très sensible.



DES HABITUDES DE CONSOMMATION QUI IMPACTENT L'ENVIRONNEMENT

Du gaspillage tout au long de la chaîne alimentaire

- L'alimentation représente $\frac{1}{4}$ de l'empreinte carbone¹⁰ des Français, répartis entre activités agricoles de production et transport des produits alimentaires.
- On considère qu'un tiers de la production agricole mondiale est gaspillée¹¹.
- Sur le territoire, 18,1% des déchets retrouvés dans les ordures ménagères sont des déchets alimentaires et 10,8% des produits alimentaires non consommés, soit **71,4 kg/an/habitant**¹².
- En restauration collective, le mode de gestion influe sur le gaspillage : en liaison froide (mode majoritaire sur la CCG), la perte est évaluée à 120g par enfant par repas, contre 95g¹³ en cuisine sur place.
- Plusieurs cantines scolaires du territoire ont déjà effectué des diagnostics du gaspillage alimentaire via des pesées (ou participation au Challenge Cantine Anti-Gaspi du SIVALOR). Sur 5 communes, la quantité de nourriture gaspillée varie entre 13 g / élève / jour et 51 g / élève / jour.



¹⁰L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France, ADEME, 2019

¹¹Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde, FAO, 2011

¹²Caractérisations et analyses des ordures ménagères résiduelles du SIVALOR, SIVALOR, 2023

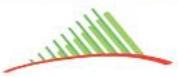
¹³Le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, ADEME, 2024

PERMETTRE A L'ENSEMBLE DE
LA POPULATION D'ACCEDER A
DES PRODUITS SAINS ET
DURABLES




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION**


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
Genevois

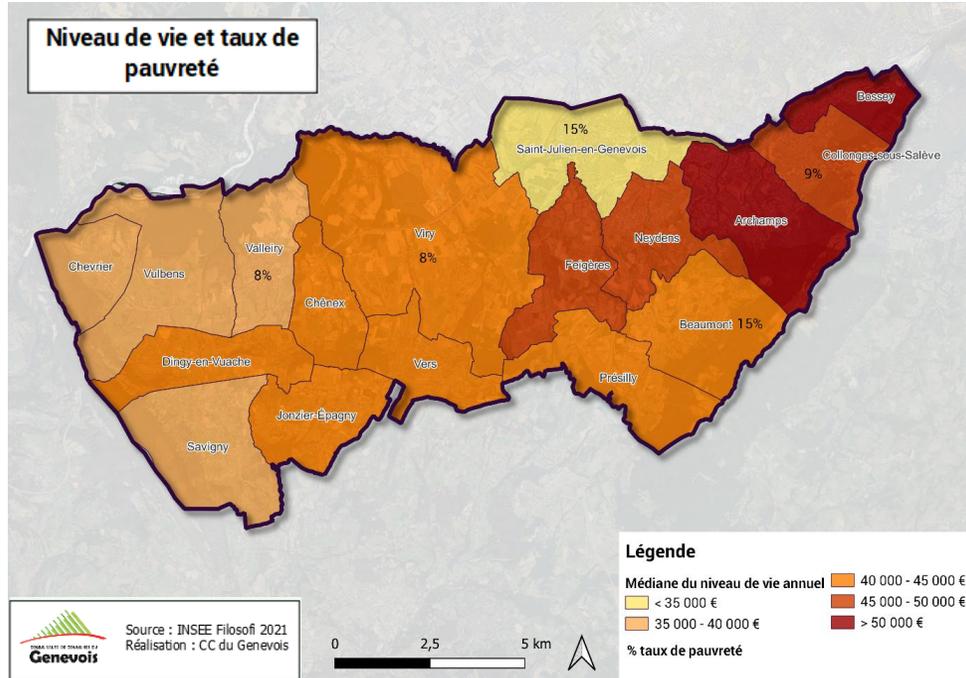


UN ACCES INEGAL A UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE QUI IMPACTE LA SANTE DES HABITANTS

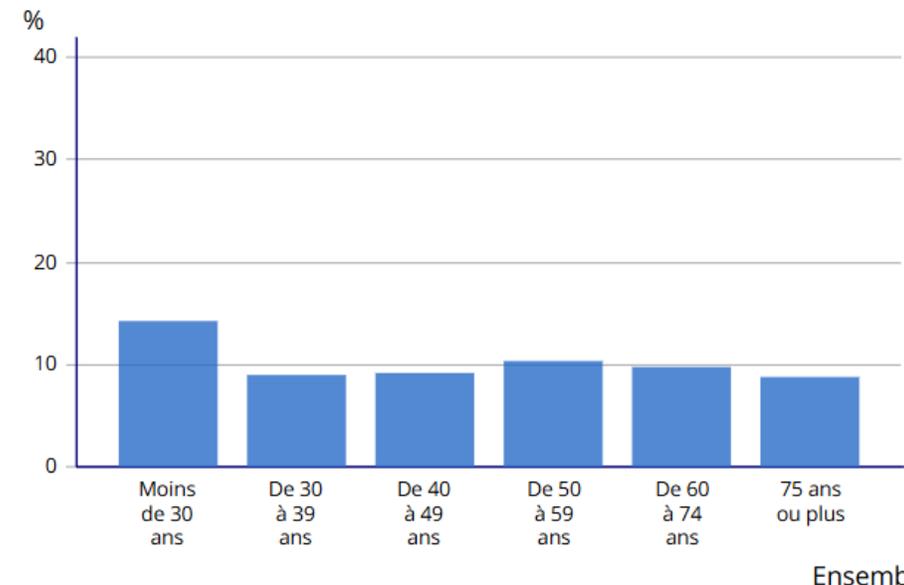
De fortes disparités économiques sur le territoire

Fortes inégalités salariales du fait de la proximité avec la Suisse : la médiane du revenu disponible des ménages par unité de consommation est de 40 320€ (moyenne nationale de 20 760€). L'écart interdécile (écart entre les plus riches et les plus pauvres) est très important, notamment à Collonges-sous-Salève et à Saint-Julien-en-Genevois. Les personnes en situation de précarité sont surtout des familles monoparentales, des personnes seules travaillant en France ou sans emploi, des jeunes et des personnes âgées isolées.

Le taux de pauvreté moyen sur la CCG est de 9,7%, et de 15% à Saint-Julien-en-Genevois. Le seuil de pauvreté ressenti par les professionnels de l'action sociale du territoire se situe à 1600€, bien au-dessus du seuil de pauvreté français de 1216€.



REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021



UN ACCES INEGAL A UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE QUI IMPACTE LA SANTE DES HABITANTS

L'aide alimentaire est très sollicitée, mais peu organisée sur le territoire

- Les principaux points d'aide alimentaire du territoire sont **ALFAAA GHS** (distribution de colis de la Banque Alimentaire), **Arc-en-ciel** (distribution de chèques à utiliser dans les supermarchés partenaires) et **l'Accorderie** (distribution de paniers solidaires, subventionnés par la CAF). Il existe également une association de récupération des invendus de supermarchés, ainsi que des aides communales et départementales (via le CCAS et le Conseil Départemental, sous la forme de chèques alimentaires).
- Le nombre de recourants à l'aide alimentaire explose depuis plusieurs années : **+ 191% de bénéficiaires** entre 2020 et 2022 pour ALFAA et **augmentation des dépenses de bons alimentaires de 149%** pour Arc-en-Ciel. De nombreuses demandes sont également faites à l'Accorderie, qui a déjà atteint le maximum de 20 paniers subventionnés par la CAF.
- Un manque de complémentarité entre les structures est identifié : les projets sont pensés pour répondre à différents seuils de précarité, mais elles rencontrent des difficultés à monter des projets collectifs à cause de philosophies et de positionnements stratégiques différents.



Distribution de paniers solidaires à l'Accorderie



Distribution de colis alimentaires par ALFAA



Ramasse des Amis de la Récup'

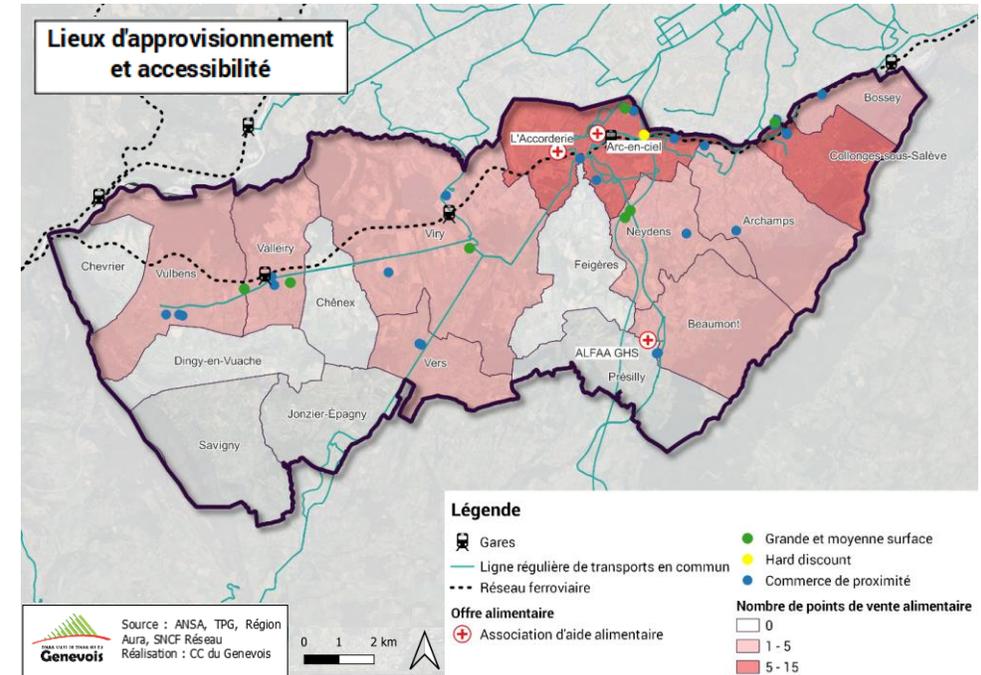
Figure 5 : Evolution des foyers inscrits à la distribution d'ALFAA-GHS de 2020 à 2023

2020	2021	2022	2023
139 foyers inscrits	253 foyers	284 foyers	549 foyers
Variation n-1	+ 82 %	+12 %	+93%

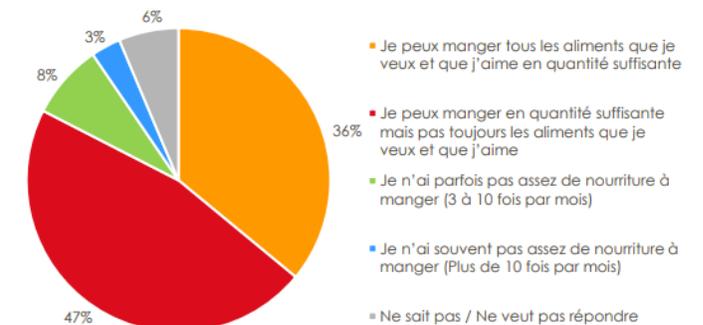
UN ACCES INEGAL A UNE ALIMENTATION SAINNE ET DURABLE QUI IMPACTE LA SANTE DES HABITANTS

Une offre alimentaire limitée et de qualité variable, qui a des impacts sur la santé

- Les denrées alimentaires sont **peu accessibles dès qu'on s'éloigne de la frontière**. L'offre est polarisée autour du centre urbain de Saint-Julien, tant pour l'aide alimentaire que pour les sites d'approvisionnement.
- L'approvisionnement sans voiture est difficile : **75% des ménages réalisent leurs achats quotidiens grâce à un moyen de transport individuel motorisé**. Cela crée un phénomène de **précarité mobilité** pour les ménages sans moyen de transport personnel, certaines parties du territoire n'étant pas desservies par les transports en commun.
- L'alimentation est en partie subie : **47% des ménages interrogés peuvent manger en quantité suffisante**, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaitent et aiment. **11% sont confrontés à une situation d'insuffisance alimentaire**, et développent des stratégies qui impactent leur santé : réduction du nombre de repas, diminution des portions alimentaires, réduction de la consommation des adultes au profit des enfants.



Indicateur de suffisance alimentaire (n=189)



UN ACCES INEGAL A UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE QUI IMPACTE LA SANTE DES HABITANTS

Une offre alimentaire limitée et de qualité variable, qui a des impacts sur la santé

- Pour les recourant à l'aide alimentaire, il est très difficile d'accéder à des produits de qualité en termes nutritifs, à des produits frais et plus généralement à une alimentation qui correspond à des critères de durabilité.
- Les adolescents du territoire sont sujets à la malnutrition : achat de produits gras et sucrés à la sortie des établissements scolaires. A la suite des visites de dépistage réalisées auprès d'élèves de 6^{ème}, on note **9% de problèmes de surpoids** et **7% de mauvaise hygiène alimentaire**¹⁴. Au niveau national, **47% de la population est en surpoids**, dont **17% en obésité**¹⁵.



Contrat Local de Santé



Le Contrat Local de Santé de la Communauté de communes du Genevois vise une réduction des inégalités de santé pour ses habitants et l'amélioration de l'accès au système de santé. Il est signé entre la CCG et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Le plan d'actions s'articule avec le PAT, notamment via la mise en place d'ateliers sur la thématique santé – alimentation.

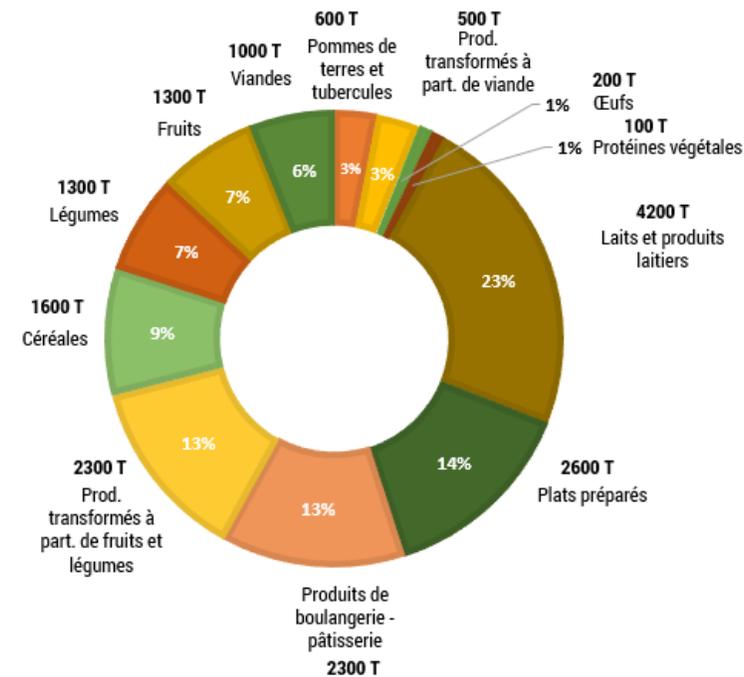
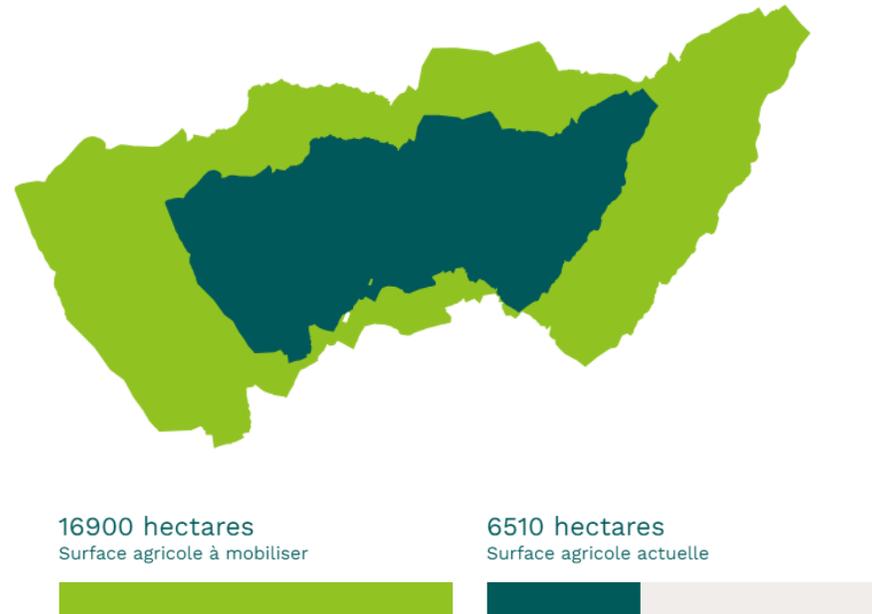
¹⁴Diagnostic social de territoire sur la Communauté de communes du Genevois, Consortium, 2023

¹⁵Obésité et surpoids : près d'un Français sur deux concerné. État des lieux, prévention et solutions thérapeutiques, INSERM, 2023

DES CONSOMMATEURS FAIBLEMENT Tournés VERS LES PRODUITS LOCAUX, INSUFFISANTS POUR REpondre AU BESOIN

Les volumes produits localement sont incapables de répondre au besoin

- Le volume total des produits consommés par an par les près de 50 000 habitants de la CCG représente **18 000 tonnes**. Si tout était consommé sur place, le foncier agricole exploité actuellement ne pourrait couvrir **que 39% des besoins alimentaires**. Pour atteindre l'autonomie alimentaire, il faudrait mobiliser **16 900 ha** (soit plus que la surface totale du territoire) et 470 emplois¹⁶.



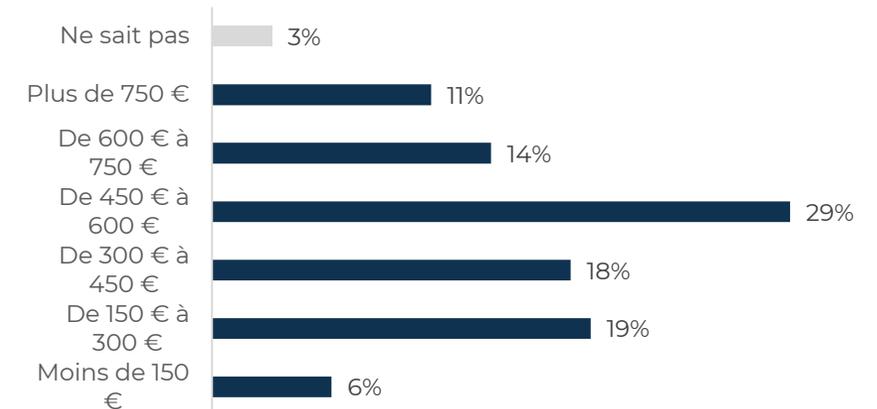
¹⁶Outil PARCEL sur le territoire de la CCG, Terre de Liens, FNAB, BASIC, 2019

UN ACCES INEGAL A UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE QUI IMPACTE LA SANTE DES HABITANTS

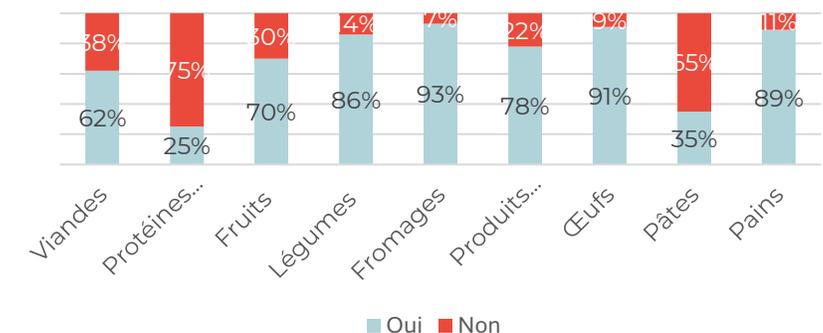
Une consommation de produits locaux à encourager

- Le chiffre d'affaires alimentaire sur le territoire est faible, et dépend fortement de la clientèle suisse venant faire ses achats en France. On observe un boom des achats en ligne concernant les produits alimentaires.
- La dépense annuelle moyenne des ménages de la CCG pour les achats de produits de consommation courante est de **13 749€** en 2024. Les dépenses alimentaires représentent 50% du potentiel de consommation, et 68% de ces dépenses sont réalisées dans des commerces de plus de 1000m². La moitié des ménages dispose d'un **budget alimentation situé entre 300 et 600€ par mois**¹⁷.
- 60% des habitants ont augmenté leurs achats de produits locaux**, et 58% des habitants achètent ces produits au moins une fois par semaine.
- Les principaux freins à la consommation de produits locaux sont leur **prix**, **l'absence de points de vente à proximité** et le **manque de visibilité de ces produits** dans les moyennes et grandes surfaces

Budget mensuel des foyers pour leurs dépenses alimentaires



Estimation de la facilité d'approvisionnement en produits locaux



CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITE EN RESTAURATION COLLECTIVE

Le mode de fonctionnement de la RHD du Genevois n'est pas favorable aux produits locaux

- Les 40 établissements de restauration collective représentent **1 150 520 repas/an** sur le territoire. La majorité des cantines fonctionnent en livraison de repas en liaison froide (avec Leztroy, situé à La Roche sur Foron). 7 établissements (dont 2 crèches) ont une cuisine sur place en régie, et 5 font appel à un prestataire qui cuisine sur place.
- Les fournisseurs sont surtout des grossistes, il y a **peu de partenariats avec les producteurs locaux**. Il est plus facile pour les cantines en régie de travailler des produits locaux avec un fonctionnement en gré-à-gré, mais les difficultés logistiques et de prix sont difficiles à surmonter.
- Du côté des producteurs, la **restauration hors domicile représente 4% du chiffre d'affaires**. Ils ne pensent pas pouvoir répondre à la demande en termes de volumes, n'ont pas connaissance de la demande, et craignent une logistique importante pour des prix de vente très faibles.
- Le prix de vente du repas est la plupart du temps déterminé en fonction du quotient familial pour les scolaires, avec un **prix de vente moyen autour de 5€ TTC**.

	Prix de fourniture du repas par un prestataire	Coût matière moyen en cuisine sur place régie
Min	2,75 € HT	1,89 € HT
Max	5 € HT	3,26 € HT
Moyenne	3,54 € HT	2,43 € HT
Médiane	3,39 € HT	2,15 € HT

★ SHCB

Crèches :

▲ Gestion directe

▲ Leztroys

Restauration scolaire :

● Gestion directe

● 1001 Repas

● Sud Est Restauration

● SHCB

● Sodexo

● Scolarest

Collège, lycée :

■ Gestion directe

■ Leztroys

EHPAD, hôpital

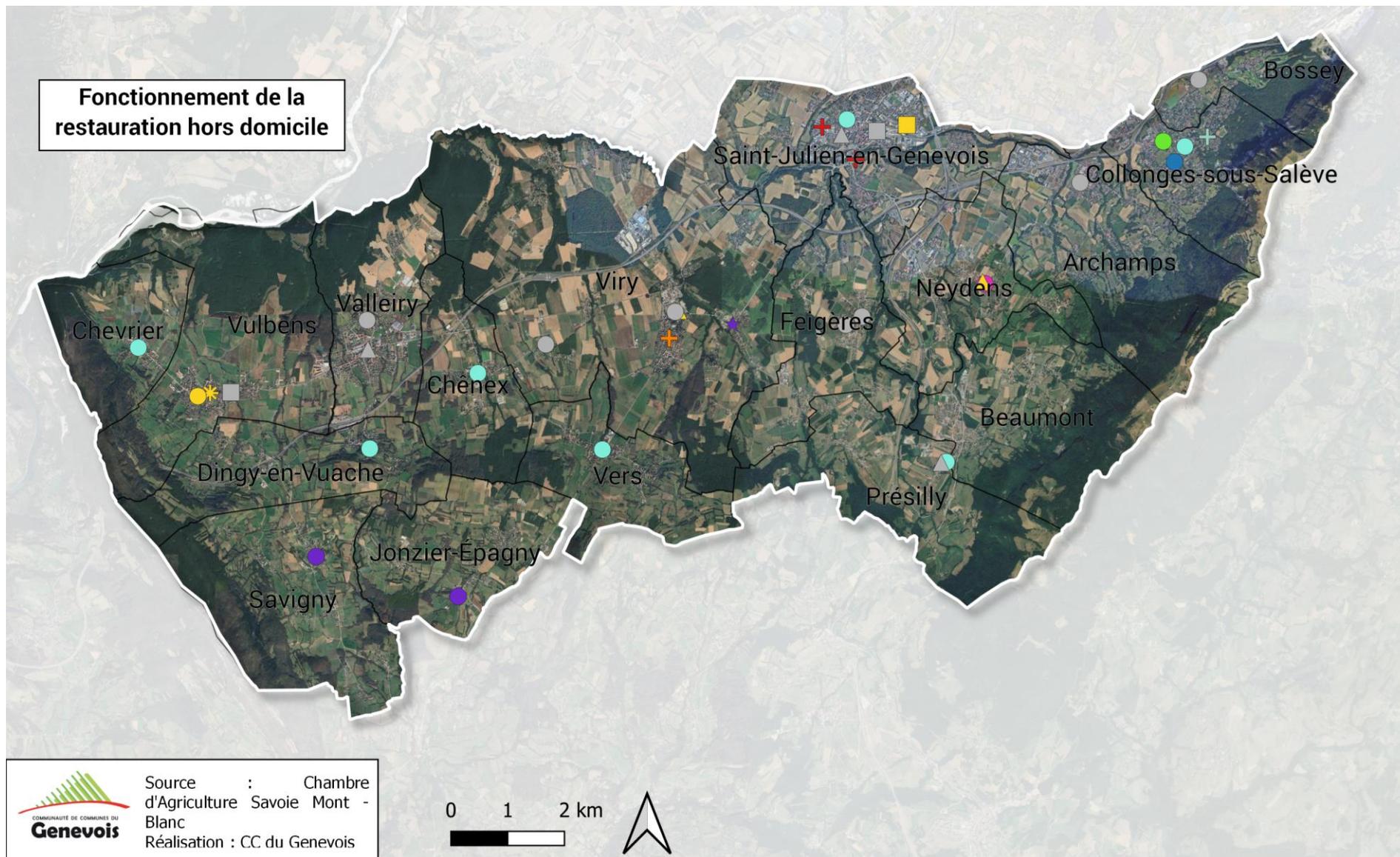
✚ Ascent

✚ Cuisine de l'hôpital d'Annecy

✚ Restalliance

MFR :

✳ Gestion directe



CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX DE QUALITE EN RESTAURATION COLLECTIVE

Les établissements rencontrent des difficultés à se rapprocher des objectifs de la loi EGalim

- Des confusions sur la classification des produits inclus dans la loi EGalim : produits locaux qui ne sont pas toujours EGalim, produits de la ferme qui ne sont pas toujours considérés comme fermiers.
- Difficulté à atteindre les taux, surtout pour les cantines en régie.
- **Suivi de la loi EGalim qui commence à se mettre en place**, mais qui nécessite un accompagnement pour certains établissements (présentation d'outils de suivi des achats existants).

